

Selon ce dernier, il sera plus utile et plus à propos de discuter les questions évoquées dans le discours du trône au moment où les mesures correspondantes nous seront soumises. Il n'est personne ici qui ne reconnaisse la justesse de cet avis. Comme le chef de l'opposition, je ne parlerai que brièvement de certaines mesures annoncées dans le discours du trône.

Tout d'abord, l'honorable député a parlé de cette partie du discours qui prévoit la présentation d'une mesure visant à étendre davantage les pouvoirs constitutionnels de nos institutions, comme il le convient dans un pays complètement autonome. Il voudrait qu'on atteigne cette fin sans provoquer de conflit avec les autorités de nos provinces canadiennes et qu'on ne cherche pas à établir cette ligne de démarcation plutôt vague entre les questions qui sont du ressort particulier du gouvernement et du Parlement du Canada et les autres questions qui peuvent relever exclusivement des provinces, ou conjointement des autorités fédérales et provinciales. Il espère, a-t-il dit, que la consultation permettra de s'entendre avec les provinces.

Je serais bien aise vraiment de pouvoir m'attendre à pareil résultat dans un bref délai, mais je crains qu'il ne s'agisse d'une entreprise considérable. Non que l'une ou l'autre partie cherchera à l'emporter sur l'autre, mais parce que nous devons tous comprendre que tout ce qui se fait en ce domaine s'accomplit à la longue et doit viser à servir une nation canadienne qui ne cesse de s'accroître. Eu égard à cette responsabilité, personne ne peut songer à donner un consentement ou un acquiescement qui, dans une circonstance quelconque, pourrait enlever à l'une de ces autorités un pouvoir dont elle jouirait par ailleurs.

Mais il y a d'autres moyens de désigner ou de marquer cette ligne de division tenue ou vague. On n'a cessé d'y recourir depuis les premiers jours de la Confédération. Il s'agit des tribunaux. Il serait prudent, je crois, de faire en sorte que les termes employés donnent à entendre que quiconque est d'avis qu'une mesure proposée n'est pas visée par les termes ait toute la liberté voulue d'en contester l'exactitude devant les cours de justice et leur fasse déterminer s'il s'agit d'une chose qui intéresse exclusivement les autorités fédérales ou provinciales, ou conjointement les autorités fédérales et provinciales. J'espère que nous pourrions dissiper toute impression qu'on puisse tenter de trancher par les lois une question que les tribunaux pourraient déterminer plus convenablement.

L'honorable député a parlé de la situation où se trouve le monde et dont fait mention

le discours du trône; il y est déclaré que le but ultime du gouvernement canadien consiste à faire en sorte que les nations commerçantes puissent s'adonner aux échanges mutuels au sein du régime plurilatéral.

Il ne fait aucun doute que la monnaie est l'instrument d'échange dans le commerce international et il est évident que l'existence d'un grave problème du sterling et du dollar a fait obstacle au rétablissement de ce commerce, qui, toutes proportions gardées, nous intéresse plus qu'aucun des pays avec lesquels nous discutons ces problèmes.

J'ai cherché à mesurer pour ma propre gouverne et à signaler à quelques-uns de mes auditeurs l'autre jour l'importance qu'a pour nous le commerce international. J'ai obtenu de notre service de la statistique des chiffres indiquant que nos exportations sont de l'ordre de 3 milliards de dollars. Je disais à mes auditeurs que je n'avais jamais vu un milliard ni même un million de dollars. Afin de me faire une idée de la portée de ce chiffre, j'ai cherché à ramener la question à une forme plus simple. Un simple calcul m'a montré que, pour chaque famille de cinq personnes que compte le Canada, il nous faut vendre un peu plus de \$1,200 de nos excédents si nous voulons continuer à vivre comme nous l'avons fait par le passé.

Je serais étonné qu'un des pays avec lesquels nous avons étudié ces problèmes soit obligé d'exporter une aussi forte proportion de ses excédents pour maintenir le bien-être de sa population à son niveau actuel.

Comme l'a dit le chef de l'opposition, on a, au cours de la semaine dernière, tenu des réunions internationales de la plus grande importance et tenté des efforts sincères en vue de supprimer l'obstacle au commerce international que constitue ce problème du sterling et du dollar. Je crois qu'il avait bien raison lorsqu'il a signalé que les solutions à envisager doivent tenir compte de la déclaration contenue dans le communiqué émis par les ministres des Finances à Washington, à savoir qu'après l'été de 1952 les pays de l'Amérique du Nord n'accorderont plus d'aide extraordinaire. Puisqu'il en est ainsi, il va de soi que nous devons tous chercher à créer une situation qui permette aux pays du sterling ou aux pays dont la monnaie principale est intimement liée au sterling de gagner assez de dollars pour leur permettre de se procurer chez nous les marchandises dont ils ont besoin et qu'ils veulent obtenir chez nous, les marchandises qu'il est très important que nous soyons en mesure de leur